

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(Site Internet www.vikingdirect.fr)

1

Article 1. Objet et étendue

- 1.1 Les marchandises vendues par la société Office Depot France SNC (société appartenant à la société Office Depot Inc, elle-même titulaire de la marque VIKING) ci après « LA SOCIÉTÉ », sur le Site Internet www.vikingdirect.fr (Site) ne s'adressent qu'à des professionnels (sociétés commerciales, entreprises industrielles, professions libérales, officiers ministériels, artisans, commerçants, associations et collectivités...) pour les seuls besoins de leur activité, à l'exclusion des particuliers et pour des livraisons en France Métropolitaine comme indiqué à l'article 9.
- 1.2 Les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement les relations entre LA SOCIÉTÉ et des clients professionnels (Clients) passant commande de marchandises sur le Site, à l'exclusion des ventes réalisées par correspondance, sur catalogue.
- 1.3 Le fait, pour tout Client, de passer commande de marchandises sur le Site, emporte son acceptation entière et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente, qui prévalent sur toute autre condition particulière du Client, notamment sur ses conditions générales d'achat, sauf dérogation préalable et écrite de la part de LA SOCIÉTÉ.
- 1.4 Le fait que LA SOCIÉTÉ ne se prévale pas à un moment donné d'une quelconque disposition des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part à se prévaloir ultérieurement de ladite disposition.
- 1.5 LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente.

Article 2. Commande

- 2.1 Toute commande du Client a un caractère ferme et définitif, à compter de sa réception par LA SOCIÉTÉ.
- 2.2 Toutes modifications ultérieures de la commande pour quelque raison que ce soit, notamment en termes de marchandises ou de délais de livraison ne sont possibles qu'avec l'accord exprès et préalable de LA SOCIÉTÉ.
L'éventuelle acceptation par LA SOCIÉTÉ de la modification souhaitée par le Client, peut entraîner une prorogation des délais de livraison initialement convenus.
- 2.3 Toute commande relative à des fabrications spéciales ou à des marchandises imprimées vaut acceptation par le Client des tolérances de quantité et de dimension en usage dans la profession.

Il en est de même pour toute commande de marchandises hors catalogue, qui doit respecter l'unité de vente minimale imposée par le fabricant ou l'importateur.

La commande est arrondie à la quantité usuelle.

Article 3. Marchandises

- 3.1 LA SOCIÉTÉ se réserve le droit d'apporter à tout moment, toute modification qu'elle jugerait utile à ses marchandises, objet des commandes en cours. Elle se réserve également le droit de modifier sans avis préalable, les modèles présentés sur le Site.

- 3.2** Les textes, illustrations, photos accompagnant la présentation des marchandises proposées à la vente et les cadeaux offerts au Client sur le Site n'ont aucun caractère contractuel et ne sauraient engager la responsabilité de LA SOCIÉTÉ à quelque titre et de quelque façon que ce soit.
- 3.3** L'utilisation des marques citées sur le Site est strictement réservée aux sociétés qui en sont titulaires.
- 3.4** On entend par Support de Vente notamment tout support papier et/ou électronique tels que catalogue général, catalogue thématique, dépliants et courriers promotionnels, site internet, emails ... Par l'intermédiaire de ses Supports de Vente au sein desquels sont définies les conditions d'attribution, LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de proposer au Client de bénéficier d'un cadeau. Le Client ne pourra prétendre à recevoir qu'un seul exemplaire de ce cadeau quelque soit le nombre de commandes passées.
D'un Support de Vente à l'autre, les cadeaux ne sont pas cumulables. Le Client ne pourra bénéficier que d'une seule référence de cadeau par commande et devra en tout état de cause respecter les conditions d'attribution de chaque cadeau proposé qui sont stipulées au sein des différents Supports de Vente.
- La référence cadeau communiquée au Client est destinée à l'usage unique du Client et n'est pas transmissible à un tiers, par quel moyen que ce soit.
Lors de sa première commande chez LA SOCIÉTÉ, et exclusivement dans ce cas, le Client pourra se voir offrir la gratuité de la livraison, quelque soit le montant de sa commande. Pour en bénéficier, le Client devra se conformer aux strictes modalités spécifiées au sein du Support de Vente correspondant à la commande.
- LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de contrôler et de vérifier la conformité de toute commande comprenant des cadeaux et/ou la livraison gratuite.
- 3.5** A l'exception notamment des agendas, du mobilier de bureau, des produits saisonniers et des produits personnalisables, Le Client a la possibilité de demander à LA SOCIÉTÉ de chercher pour son compte un produit de fourniture de bureau non stocké par LA SOCIÉTÉ ne figurant pas sur ses Supports de Vente (ci après « Produits Non Stockés »)

Article 4. Disponibilité des marchandises

- 4.1** L'offre de marchandises de LA SOCIÉTÉ est valable tant qu'elle est visible sur le Site et dans la limite des stocks disponibles. La disponibilité de la marchandise est indiquée lors de la passation de la commande.
- 4.2** En cas d'éventuelle rupture de stocks affectant la commande en cours, LA SOCIÉTÉ indiquera sans délai et par tous moyens au Client, un nouveau délai de livraison. Dans ce cas, le Client pourra annuler sa commande et se faire rembourser l'éventuel acompte qu'il aura versé à LA SOCIÉTÉ.
- 4.3** Dans l'hypothèse où une marchandise proposée à la vente serait indisponible, LA SOCIÉTÉ pourrait proposer au Client de substituer ladite marchandise en rupture par une marchandise similaire à celle initialement commandée, sous réserve de l'accord du Client.
La substitution de marchandise ne pourra en revanche être proposée au Client notamment pour les Produits non Stockés, les agendas, le mobilier de bureau, les produits saisonniers et les produits personnalisables ainsi que les produits en promotion et les produits soldés.

Dans le cas où un cadeau offert au Client serait indisponible, LA SOCIÉTÉ pourrait proposer un cadeau de remplacement pouvant être de nature différente.

- 4.4** En cas de défaillance de ses fournisseurs, LA SOCIÉTÉ se réserve le droit d'annuler tout ou partie des commandes et s'oblige dans ce cas à rembourser par tous moyens au Client les éventuelles sommes qu'il aurait déjà versées.

Article 5. Produits Postaux

LA SOCIÉTÉ vend les produits de la Poste (ci-après Produits Postaux) suivants : carnets de timbres, enveloppes Prêt à Poster 20g, 50g et 100 g ainsi que Colissimo L.

Ces Produits Postaux ne peuvent être vendus seuls et doivent obligatoirement être attachés à la commande d'autres produits.

Par l'intermédiaire de ses Supports de Vente, LA SOCIÉTÉ se réserve le droit de proposer au Client de bénéficier d'un cadeau conformément à l'article 3.4. La valeur des Produits Postaux ne pourra en aucun cas être prise en compte pour le calcul de l'attribution dudit cadeau.

De même, la valeur des Produits Postaux ne pourra en aucun cas être prise en compte pour l'obtention de la livraison gratuite indiquée à l'article 6.2.

Les Produits Postaux suivants ne font pas l'objet de TVA : carnet de timbres, Prêt à Poster 20g et 50g.

Le prix des Produits Postaux est susceptible de modification à tout moment par décision de La Poste. De même la vente des Produits Postaux est conditionnée par l'autorisation préalable de La Poste.

Les garanties Viking et Viking Plus telles qu'indiquées à l'article 11 ne sont pas applicables aux Produits Postaux.

Toute réclamation sur les produits Postaux doit être effectuée selon les modalités de l'article 10.3.

Article 6. Prix - Frais de livraison

- 6.1** Les prix de vente des marchandises de LA SOCIÉTÉ sont exprimés en euros, hors taxe et hors frais éventuels de livraison. Les prix facturés sont ceux affichés sur le Site au jour de la passation de la commande par le Client. Tout impôt, taxe, redevance, coût d'élimination des déchets EEE et autre seront facturés, le cas échéant, suivant la réglementation en vigueur

- 6.2** **Pour toute commande, une participation aux frais de livraison est facturée au Client à hauteur de 8,90 € HT si le montant total de la commande est inférieur à 79 € HT, et s'ajoute au prix des marchandises commandées. Au-delà de 79 € HT, la livraison est gratuite.**

Article 7. Paiement

- 7.1** Sauf convention contraire, toutes les ventes doivent être réglées au comptant (sans escompte ni remise) par chèque bancaire établi à l'ordre de LA SOCIÉTÉ, virement ou carte bancaire (carte accréditive, carte bleue ou Eurocard – Visa Mastercard) au plus tard dans les 30 (trente) jours calendaires de la date de la facture. Toutefois, LA SOCIÉTÉ se réserve d'exiger le règlement de l'intégralité du prix de vente lors de la passation de la commande ou à réception de la facture, en fonction de la nature ou du montant de la commande ou à raison d'incidents de paiement récurrents.

- 7.2** En cas de vente moyennant un paiement différé, celui-ci doit intervenir à l'échéance figurant sur la facture correspondante.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Sauf accord préalable et exprès de LA SOCIÉTÉ pour une prorogation de l'échéance figurant sur la facture, tout retard de paiement entraîne cumulativement :

- l'exigibilité immédiate et automatique de toutes les sommes dues par le Client, quel que soit le mode de règlement prévu,
- l'application de pénalités de retard correspondant au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points.
- la facturation, à titre de clause pénale, d'une somme égale à 15% du montant total TTC de la commande passée par le Client avec un minimum forfaitaire de 75 (soixante quinze) euros par dossier, et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts ou indemnités que LA SOCIÉTÉ pourrait réclamer.

En outre, LA SOCIÉTÉ se réserve de suspendre ou de résilier toutes les commandes en cours du Client, après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

Le montant des intérêts de retard peut être imputé de plein droit, sur toutes remises, ristournes ou rabais spécialement accordés par LA SOCIÉTÉ.

Article 8. RESERVE DE PROPRIETE

LE TRANSFERT DE PROPRIETE DES MARCHANDISES AU PROFIT DU CLIENT EST SUSPENDU JUSQU'AU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX EN CAS DE PAIEMENT DIFFERE.

LA SOCIÉTÉ CONSERVERA LA PROPRIETE DES MARCHANDISES JUSQU'AU PARFAIT PAIEMENT DE CELLES-CI DANS LE CADRE DES CONDITIONS ETABLIES CONTRACTUELLEMENT, MEME EN CAS DE PROCEDURE COLLECTIVE OUVERTE A L'ENCONTRE DU CLIENT, ET CE CONFORMEMENT AUX ARTICLES L621-122 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.

Article 9. Livraisons

- 9.1** Les livraisons sont effectuées à l'adresse indiquée par le Client au moment de la commande, en France métropolitaine, Corse et îles avec pont reliant le continent ainsi qu'à Monaco. Pour les îles du continent sans pont, les livraisons se font à la gare maritime.

Le transfert des risques au Client s'opère dès la remise des marchandises au transporteur par LA SOCIÉTÉ.

- 9.2** Toutes les marchandises (hors Produits Non Stockés) sont expédiées en France métropolitaine dans les 24 heures de la saisie de la commande par LA SOCIÉTÉ Direct pour toute commande passée avant 17h.

- 9.3** Pour le mobilier de bureau, la livraison et le montage sont effectuées sur rendez-vous.

LA SOCIÉTÉ se réserve de procéder à des livraisons fractionnées en fonction des possibilités d'approvisionnement et/ou de transport des marchandises.

A la demande du Client, le montage des meubles peut être effectué par LA SOCIÉTÉ au prix qui lui aura été préalablement communiqué.

- 9.4** LA SOCIÉTÉ s'efforce de respecter les délais de livraison communiqués au Client. Toutefois, les délais de livraison des marchandises et des Produits Non Stockés ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans garantie car ils dépendent de la disponibilité des marchandises et des transporteurs, ainsi que de l'ordre des commandes.
- 9.5** En cas de retard de livraison des marchandises ou des Produits Non Stockés supérieur de 48 heures au délai convenu, le Client peut, à son choix, annuler sa commande ou accepter le nouveau délai de livraison proposé par LA SOCIÉTÉ. Toutefois, les retards de livraison ne peuvent donner lieu à des dommages et intérêts, remise de prix, retenue, modification ou annulation d'autres éventuelles commandes en cours
- 9.6** Le prix des coffres forts et coffres ignifugés inclut la livraison pas de porte. Pour les livraisons en étage ou en sous-sol, un forfait sera appliqué au Client en fonction de l'accessibilité du lieu final à livrer (étage sans ascenseur par exemple) et du poids du coffre. Ainsi lors de l'enregistrement de la commande le Client devra précisément indiquer l'endroit de la livraison afin que la prestation soit ajustée à ses besoins. Le Service Client indiquera alors au Client le montant de la prestation de livraison.
- 9.7 Produits Non Stockés**
Le délai de livraison des Produits Non Stockés par LA SOCIETE, tels que notamment coffre fort, destructeur, tableau blanc, vitrine, armoire monobloc, mobilier de bureau, autres produits lourds et hors gabarit et matériel informatique, est différent du délai de livraison des marchandises standards. LA SOCIETE ne peut donc garantir une livraison synchronisée des ces produits avec les marchandises standards. Toute commande de Produit Non Stocké devra faire l'objet d'une confirmation écrite par le Client précisant ses coordonnées et le contact du site de livraison. La livraison des Produits Non Stockés sera effectuée par un prestataire extérieur. Les délais de livraison seront communiqués au Client à titre indicatif.
- 9.8** LA SOCIETE pourrait proposer au Client, pour toute commande téléphonique exclusivement, passée par ce dernier, dont le poids total de la marchandise est inférieur à 30 kilogrammes, la livraison de la dite marchandise dans un point relais en France métropolitaine. La livraison dans le point relais ne pourrait se faire qu'après acceptation par le Client des modalités communiquées par LA SOCIETE. Pour le retrait en point relais de la marchandise commandée par le Client, une pièce d'identité en vigueur sera exigée. A défaut, ladite marchandise ne pourra être remise au Client. Le Client a un délai de 7 jours pour récupérer sa marchandise au point relais. Au delà de ce délai, la marchandise sera retournée directement à l'entrepôt de la SOCIETE et la commande sera annulée avec émission de l'avoir correspondant au bénéfice du Client.

Article 10. Réclamations - Dommages non apparents - Non conformité

- 10.1** Le Client doit vérifier les marchandises à leur réception.
- 10.2** Les dommages apparents (manquants ou autres) constatés sur les marchandises livrées doivent faire l'objet de réserves écrites et précises sur le bon de livraison.
- 10.3** Toute réclamation relative à une éventuelle non-conformité des marchandises achetés, quelles soient livrées chez le client ou retirées auprès de l'un de nos entrepôts, doit être adressée par écrit (télécopie confirmée par courrier AR) à LA SOCIÉTÉ dans un délai de 3 (trois) jours calendaires, à compter de la réception

desdites marchandises et contenir une description précise de la non-conformité alléguée.

- 10.4** Aucun retour de marchandise ne peut être effectué unilatéralement par le Client sans l'accord préalable et écrit de LA SOCIÉTÉ.
- 10.5** Les marchandises seront réputées acceptées par le Client, à défaut pour ce dernier de respecter les dispositions qui précèdent.

Article 11. Garanties

11.1 Garanties Viking

Outre les droits légaux dont dispose le Client et la garantie fabricant d'un an qui couvre la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux ou le remplacement par un produit avec des fonctionnalités au moins équivalentes, les marchandises de LA SOCIÉTÉ bénéficient d'une garantie « satisfait ou remboursé » (Garantie Viking) pendant un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de leur réception par le Client, au cours duquel elles peuvent être échangées ou remboursées dans les conditions de l'article 11.3. Toutefois, les ordinateurs de bureau ou portables, écrans, télévisions, coffres-forts et coffres ignifugés, imprimantes, copieurs, scanners, fax multifonctions, appareils numériques, téléphones, assistants personnels et autres matériels de bureautique bénéficient d'une garantie « satisfait ou remboursé » pendant un délai de 15 (quinze) jours à compter de la date de leur réception par le Client, au cours duquel ils peuvent être échangés ou remboursés dans les conditions indiquées au présent article 11. **Les cadeaux offerts au client ne bénéficient pas de la garantie VIKING.**

Les Produits Non Stockés par LA SOCIÉTÉ, ne bénéficient pas de la garantie « satisfait ou remboursé ».

Les frais d'emballage et de transport, quant au retour et à la réexpédition, sont à la charge du Client, sauf si le Client bénéficie de la Garantie Viking Plus. Si le Client ne bénéficie pas de la Garantie Viking Plus, il doit retourner à ses frais les produits accompagnés de la facture, à l'adresse suivante : OFFICE DEPOT– ZI Synergie Val de Loire- 6ème avenue 45 130 Meung sur Loire (indiquer : « SAV Technique Viking » pour les produits technologiques).

Si le Client bénéficie de la Garantie Viking Plus, le retour du produit se fera dans les conditions définies à l'article 11.2

11.2 Garantie « VIKING PLUS »

Le Client bénéficie également, d'une extension de garantie dénommée « Garantie Viking Plus ». Cette garantie « satisfait ou remboursé » est une garantie optionnelle (si le Client ne souhaite pas en bénéficier, il doit l'indiquer lors de sa commande) d'une durée d'un an à compter de la date de réception de la marchandise par le Client dont le montant représente 2,9% du montant total hors taxe de la commande avec un minimum de 1 € HT et un maximum de 5,90 € HT. Cette garantie permet aux clients de bénéficier du remboursement ou de l'échange de produits au frais de La Société (dans les conditions stipulées à l'article 11.3) qui assure l'organisation et le transport de la reprise du produit. Pour cela, le Client doit obtenir l'accord de La Société en appelant le Service Après Vente au numéro suivant : 0 826 96 97 98 (0,13 € ht/min) afin d'obtenir un numéro d'autorisation et les démarches à suivre. **Les cadeaux offerts au client ne bénéficient pas de la garantie VIKING PLUS.**

11.3 Conditions de retour

Afin de bénéficier de la garantie Viking et/ou Viking Plus, les marchandises doivent être retournées à La Société, dans les délais susvisés, complètes, dans un parfait état de revente, consommables non déballés, assorties de l'ensemble de leurs accessoires et de la documentation et dans leur emballage d'origine non altéré..

CONDITIONS GENERALES DE VENTE **(Site Internet www.vikingdirect.fr)**

7

Les logiciels ne sont repris ou échangés que si les scellés et l'emballage sont strictement intacts.

Les Produits Non Stockés ne sont ni repris ni échangés.

Les ordinateurs de bureau ou portables, écrans, télévisions, imprimantes, copieurs, scanners, fax multifonctions, appareils numériques, téléphones, assistants personnels et autres matériels doivent être dans un parfait état de revente, avec tous leurs consommables d'origine, non utilisés et dans leur emballage d'origine.

Si le client bénéficie de la garantie Viking Plus, le transporteur prend en charge la reprise du produit pour le compte de La Société, veillera au strict respect des conditions énumérées ci-dessus et refusera un retour de marchandise si l'une de ces conditions n'est pas remplie.

Pour bénéficier de la garantie Viking ou Viking Plus, les marchandises doivent être accompagnées de la copie de leur facture de vente.

Seul le Service Après Vente de La Société procédera aux vérifications nécessaires permettant d'accepter ou refuser le retour de la/les marchandise(s) et la prise en charge de la garantie Viking ou Viking Plus.

La garantie, quelle qu'elle soit est exclue dans les cas suivants :

- Les Produits Non Stockés par LA SOCIETE
- Produit assorti d'une date limite d'utilisation / de consommation (présence d'une date de péremption) et dépassant cette date limite.
- Le mobilier déjà monté
- Les produits personnalisés
- Utilisation anormale ou non conforme du produit au regard des spécifications qui lui sont propres ou négligence du client dans le stockage et/ou l'entretien du produit.
- Usure normale du produit.
- Coffres-forts et coffres ignifugés
- Transformation du produit ou incompatibilité avec d'autres matériels.

La garantie applicable à nos articles ne s'applique pas aux cadeaux offerts par La Société.

Les produits alimentaires ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un retour.

Le Client sera prévenu par téléphone lorsque la marchandise confiée ne peut faire l'objet de la garantie. Il pourra alors à son choix, soit venir chercher la marchandise en question à Meung sur Loire, soit demander à ses frais leur renvoi.

A défaut de retrait de la marchandise confiée à l'expiration d'un délai d'un mois à compter de la notification prévue ci-dessus, une relance sera adressée au Client par lettre recommandée avec accusé de réception. Sans manifestation de la part du Client dans les 8 (huit) jours suivant la réception de cette lettre, la marchandise sera détruite ou mise à la disposition de La Société.

Aucune indemnité de quelque nature ou montant que ce soit ne pourra être réclamée par le Client à La Société de ce chef.

Si la garantie joue, notre seule obligation sera soit le remplacement, la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux, soit le crédit de votre compte en fonction des possibilités et Le Client ne pourra réclamer aucune indemnité du fait d'un retard dans la livraison des produits remplacés ou réparés. Le montant du remboursement ne peut excéder le montant de votre commande. Tout remplacement de produit reconnu défectueux ne donne pas lieu à la prolongation de la garantie fixée ci-dessus. Sont expressément exclues de nos garanties toutes les conséquences, quelles qu'elles soient, résultant de dommages indirects (perte d'exploitation, de marchés, de clientèle, atteinte à l'image, etc).

Article 12. Informatique et Libertés

- 12.1** Conformément à la nouvelle Loi Informatique et Libertés n°2004-801 du 6 août 2004, le traitement des données à caractère personnel concernant le Client fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

- 12.2** Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression des données à caractère personnel le concernant, en adressant un courrier simple à l'adresse suivante : VIKING– SERVICES CLIENTS - 1 rue du Colisée CS43008 30908 Nîmes Cedex 2

Le Client peut également obtenir, à ses frais, une copie des données à caractère personnel le concernant, ainsi que les informations auxquelles il a droit en vertu de la Loi susvisée. Les frais correspondent au coût de la reproduction.

- 12.3** LA SOCIÉTÉ est susceptible de communiquer les données à caractère personnel du Client à d'autres sociétés du groupe auquel elle appartient ainsi qu'à des partenaires commerciaux à des fins de prospection.

De même, en fonction du choix émis lors de la commande, le Client peut recevoir des annonces et offres spéciales de la part de LA SOCIÉTÉ.

Le Client peut s'opposer à la transmission d'informations le concernant et/ou ne plus recevoir d'annonces et offres spéciales en adressant un courrier simple à cet effet, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour rappel, les mineurs ne peuvent pas contracter. Toute collecte de données auprès de mineurs doit faire l'objet d'information auprès de l'autorité parentale, qui a la capacité de s'opposer à la conservation des dites données ou à leur transmission par des tiers.

Article 13 : Déchets EEE

Conformément à l'article 18 du décret 2005-829 relatif à la composition des équipements électriques et électronique (EEE) et à l'élimination des déchets issus de ces équipements, l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement des déchets issus d'EEE sont à la charge du Client, qui s'en acquittera selon les conditions prévues au moment de la vente, et ce, sauf accord contraire que nous aurions négocié avec le fabricant de l'EEE concerné.

Article 14. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

- 14.1 EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE OU DE CONTESTATION RELATIVE AUX PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET AUX CONTRATS DE VENTE CONCLUS PAR LE CLIENT AVEC LA SOCIÉTÉ, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIEGNE EST SEUL COMPETENT.**

- 14.2 CETTE CLAUSE S'APPLIQUE MEME EN CAS DE DEMANDE INCIDENTE, DE PLURALITE DE DEFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE, ET QUELS QUE SOIENT LE MODE ET LES MODALITES DE PAIEMENT DES MARCHANDISES OBJETS DE LA VENTE.**

Article 15. Droit applicable

Les ventes effectuées sur le Site conformément aux présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.